



SCOTERS – rencontres intercommunales

17 juin 2011

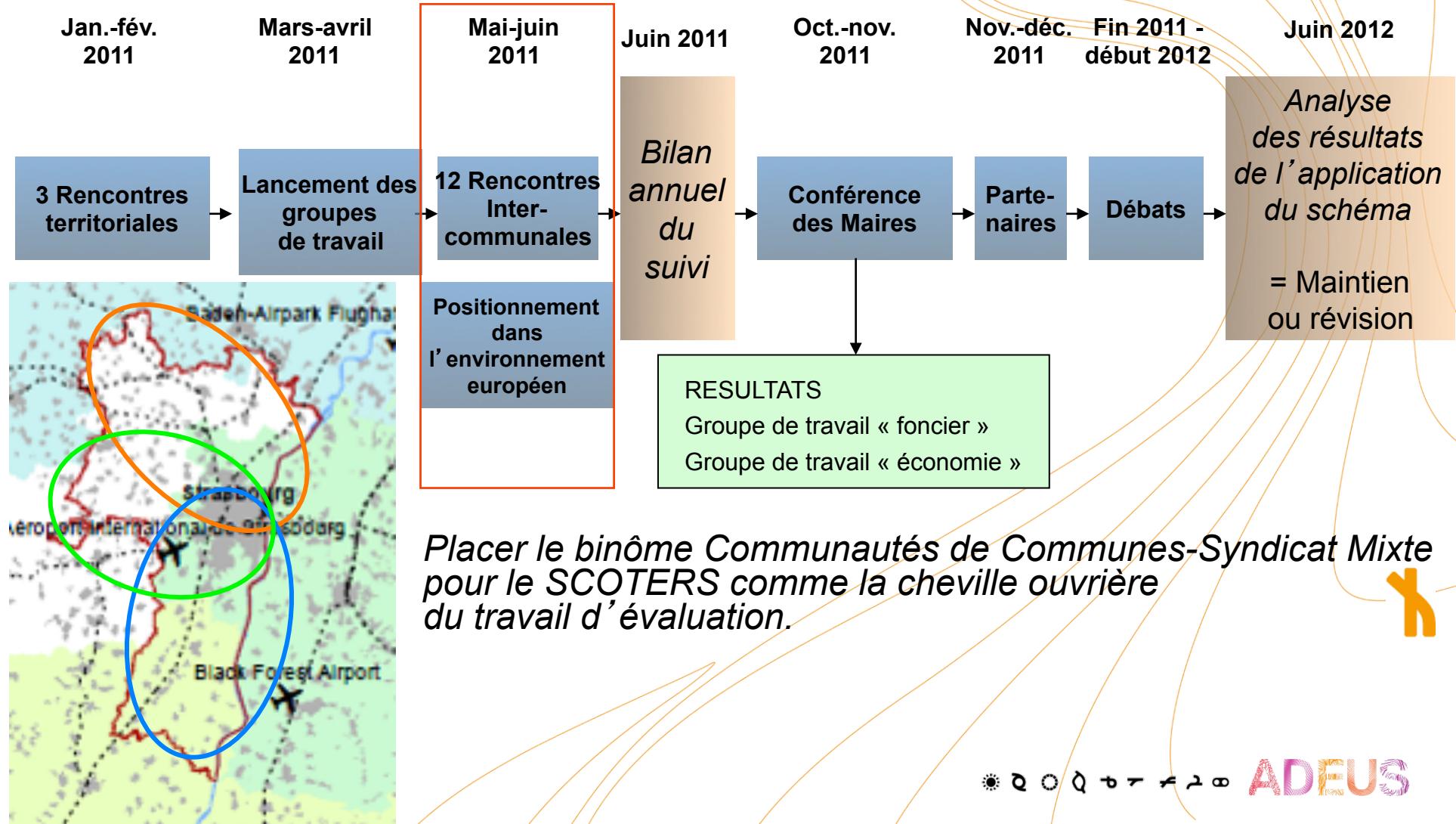
Communauté de Communes
de la Basse-Zorn



ADDEUS

L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Rappel du calendrier



Ordre du jour

- 1. Présentation de la démarche d' évaluation du SCOTERS**
- 2. Construction de la cartographie du bassin de vie :**
 - 1. L'esprit du SCOTERS – sa déclinaison dans la Communauté de Communes => *carte 1***
 - 2. Quel fonctionnement du territoire de la C.C. ?**
=> *carte 2*
- 3. Les outils à disposition. Pour quel SCOTERS demain ?**

Contexte de la démarche d' évaluation/révision



- Une obligation de suivi et d' évaluation requise par la loi
- Une démarche qui s' inscrit dans le cadre des récentes évolutions législatives :

Le Grenelle II

La proposition de loi relative à l'urbanisme commercial

Contexte de la démarche d'évaluation/révision



○ Le Grenelle II

- Une évaluation plus régulière des SCoT
- Un renforcement du rôle des SCoT
 - Une approche plus large des politiques publiques
 - Le foncier : un enjeu majeur
 - Biodiversité, nature, agriculture : le territoire est une ressource
 - L'articulation urbanisation / transport : clé de voûte du développement
- De nouveaux outils pour les SCoT : une opportunité à saisir

○ La proposition de loi relative à l'urbanisme commercial



Objectifs de l'évaluation SCOTERS



- Construire un document au plus près de la réalité
 - Tester l' efficacité du SCoT et sa mise en œuvre
 - Construire le fondement de la révision: quels axes de révision ?
Une révision qui doit aboutir à un document intégrant des **objectifs renforcés, clarifiés, plus près de la réalité du territoire, avec une nouvelle gouvernance** à définir pour leur mise en œuvre



L'évaluation politique du document



- Posture pour la phase d' évaluation du SCOTERS :
 - Susciter un débat de fond et politique : = *Choisir ensemble les sujets de la révision*
 - Ce débat politique doit soulever :
 - Les aspects du SCOTERS qui donnent satisfactions et doivent être maintenus ou confortés
 - Les difficultés et points du SCOTERS à reprendre
 - Les sujets nouveaux à introduire dans le SCOTERS et les attentes des élus

Cette phase d'évaluation doit amener à la prescription d'une **révision sur la base d'objectifs partagés**

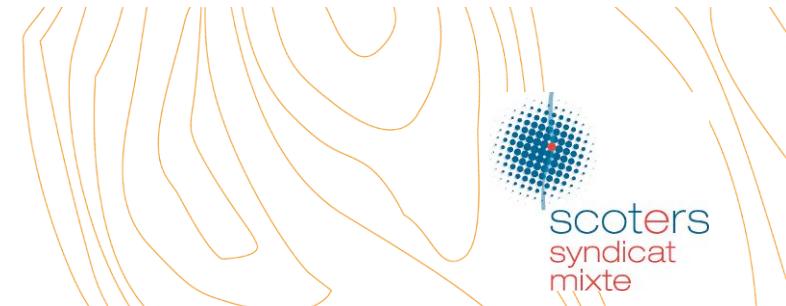


L' évaluation politique du document

- Il s'agit de discuter autant sur :
 - Le projet de territoire du SCOTERS
 - Le document réglementaire
 - Sa mise en œuvre

L' esprit du SCOTERS

- Un territoire où chaque commune a un rôle à jouer
- Organiser le territoire autour des transports en commun
- Répondre aux besoins en logements des habitants
- Optimiser et partager le développement économique
- Préserver le cadre de vie et le bon fonctionnement écologique du territoire



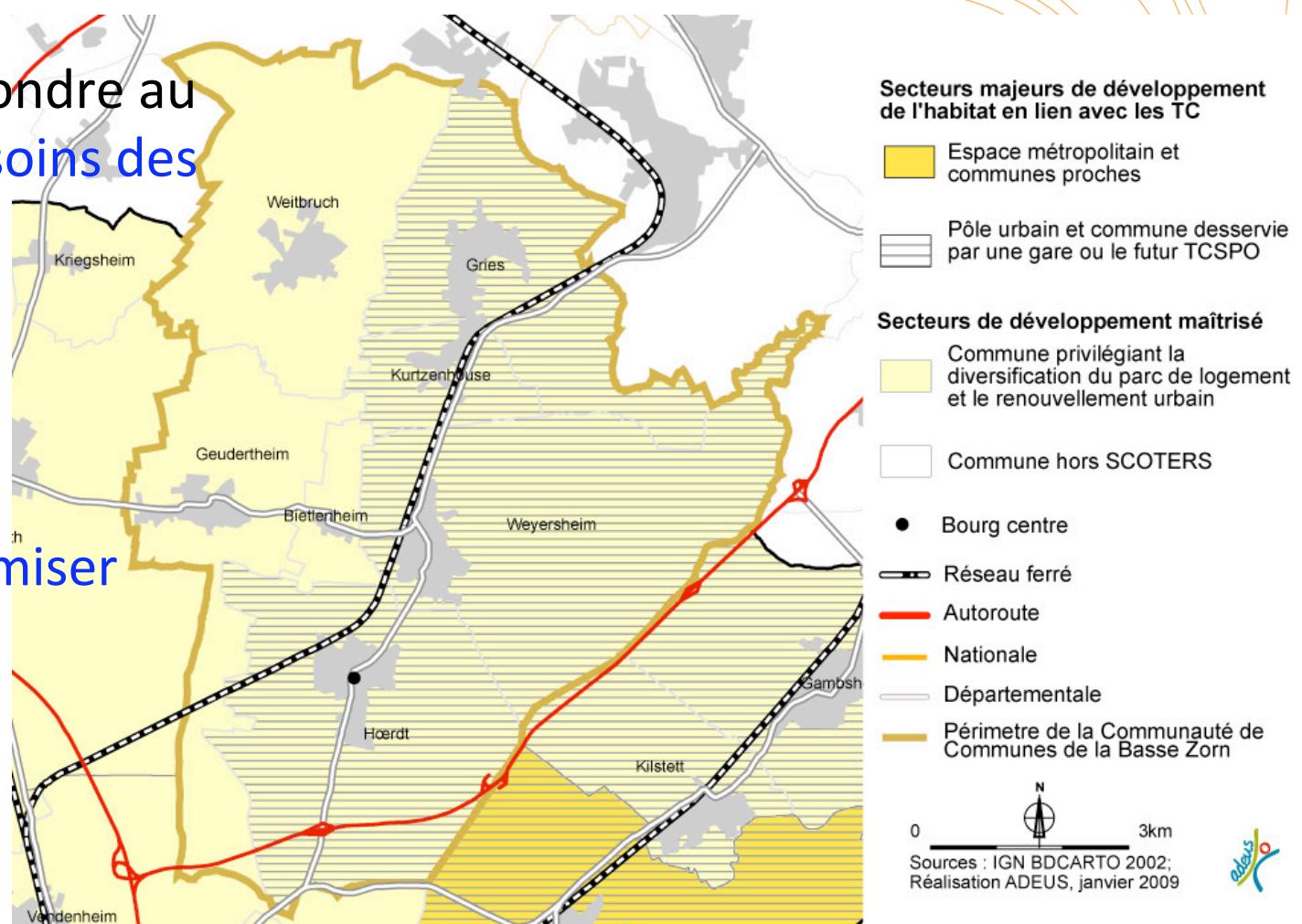
Le SCOTERS dans la Communauté de Communes



- Un développement différencié du territoire...

⇒... pour répondre au mieux aux **besoins des habitants**...

⇒... et économiser le foncier.



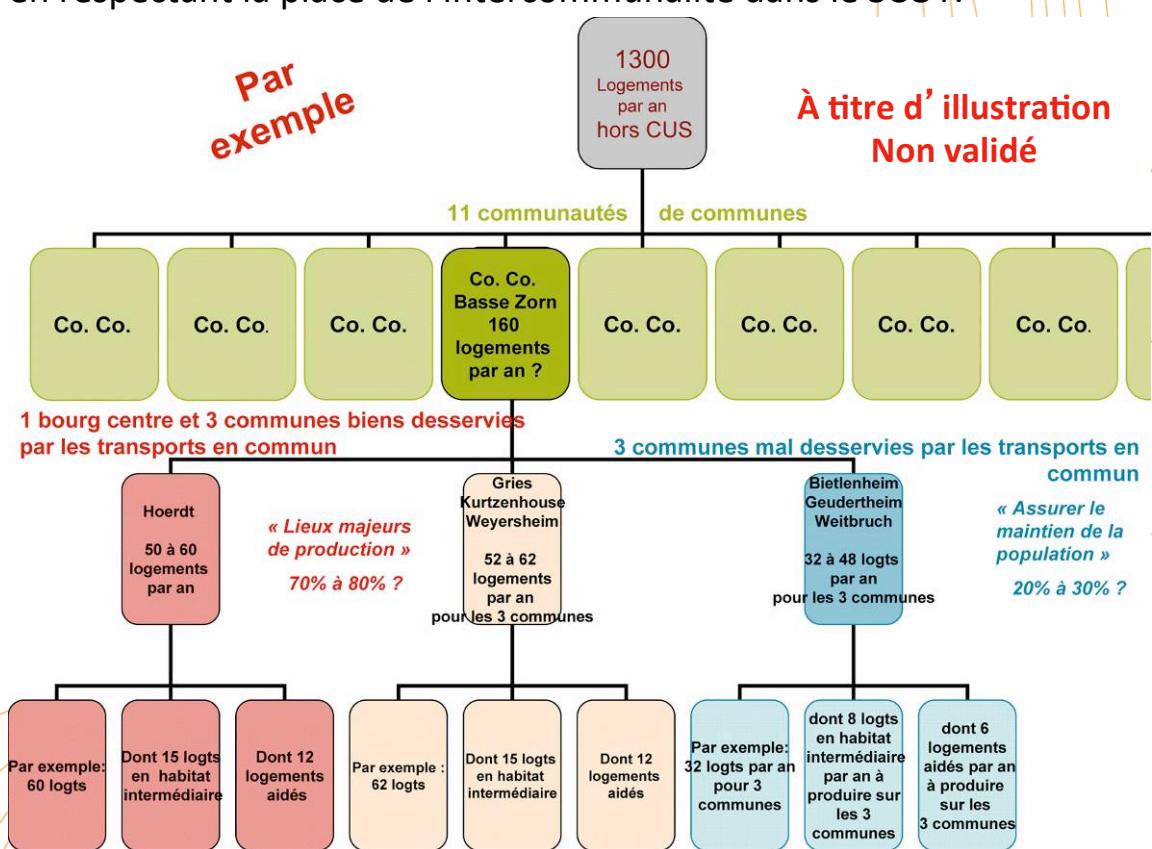
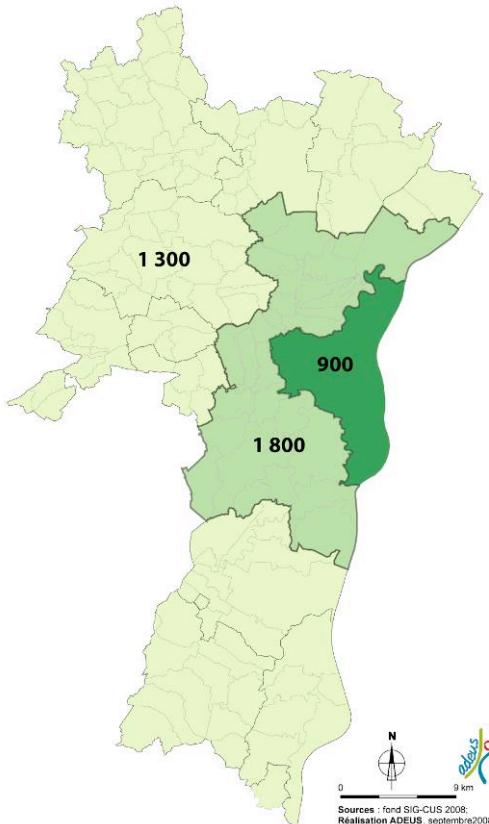
Le SCOTERS dans la Communauté de Communes



- Une organisation urbaine pour traduire des objectifs de production de logements...

➤ Exemple :

- en suivant la tendance des années précédentes,
- en respectant la place de l'intercommunalité dans le SCOT.

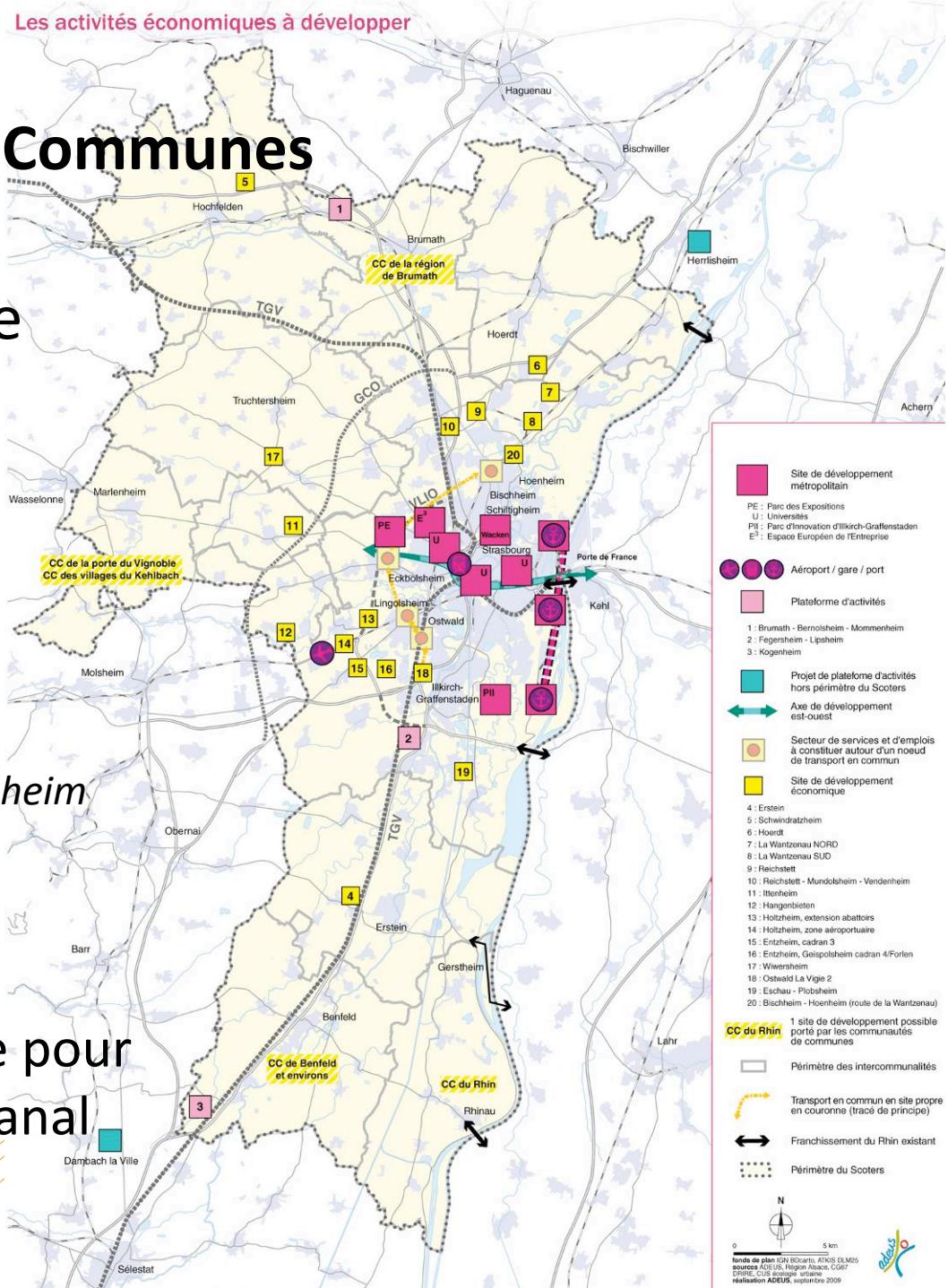


Le SCOTERS dans la Communauté de Communes

○ Une organisation urbaine pour partager le développement économique :

- 4 ZA recensées comme existantes en juin 2006 : *Geudertheim, Hoerdt (2), Weyersheim*
- 1 site de développement économique : *Hoerdt*
- 1 petit site par commune pour le maintien du tissu artisanal

12 / C.C. de la Basse-Zorn



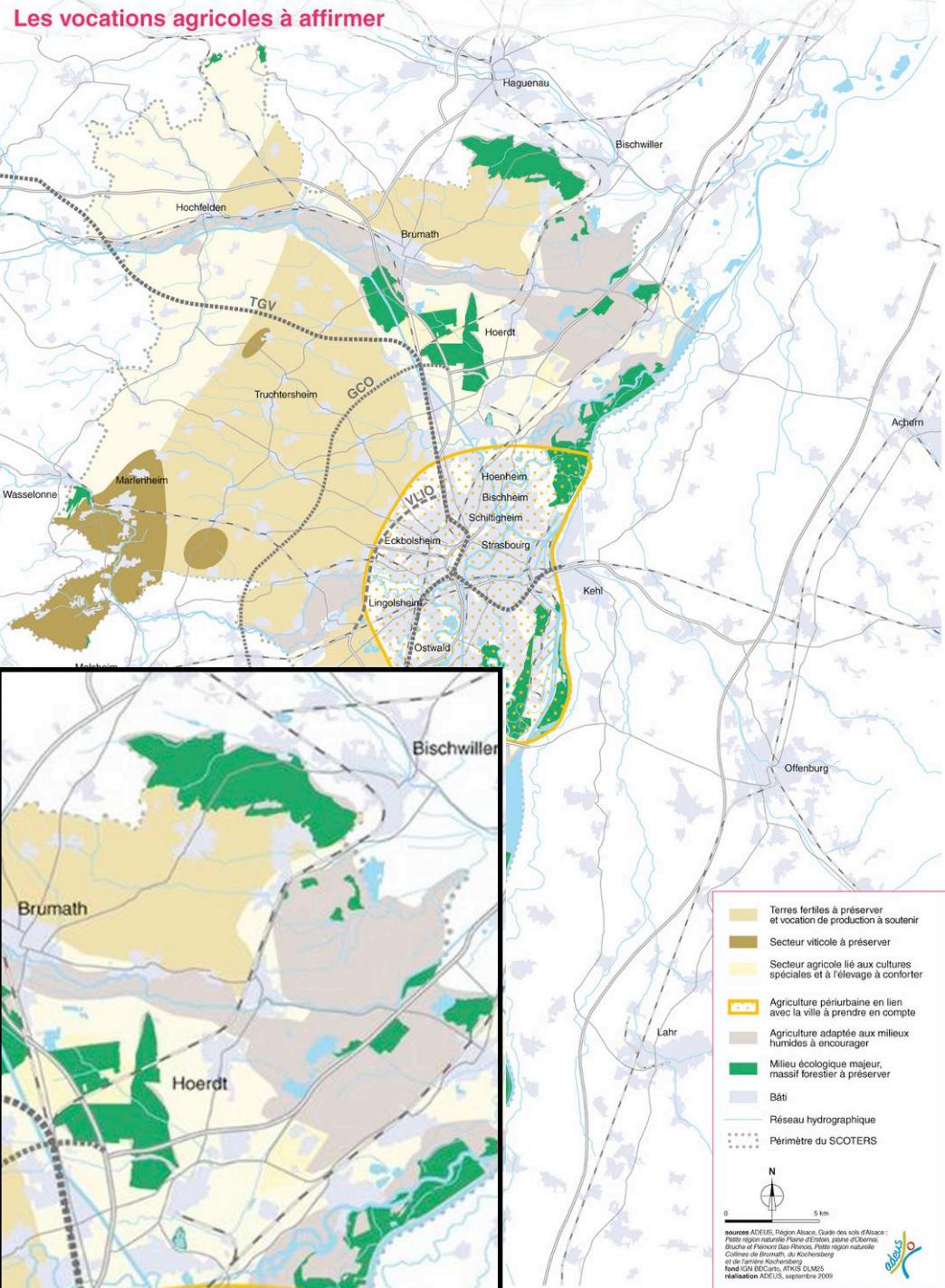
Le SCOTERS dans la Communauté de Communes

- Préserver la vocation agricole :
 - * des terres les plus fertiles
 - * des milieux humides exploités
 - * des espaces liés aux cultures spéciales ou à l'élevage

=> Une nécessaire optimisation de la consommation foncière



13 / C.C. de la Basse-Zorn



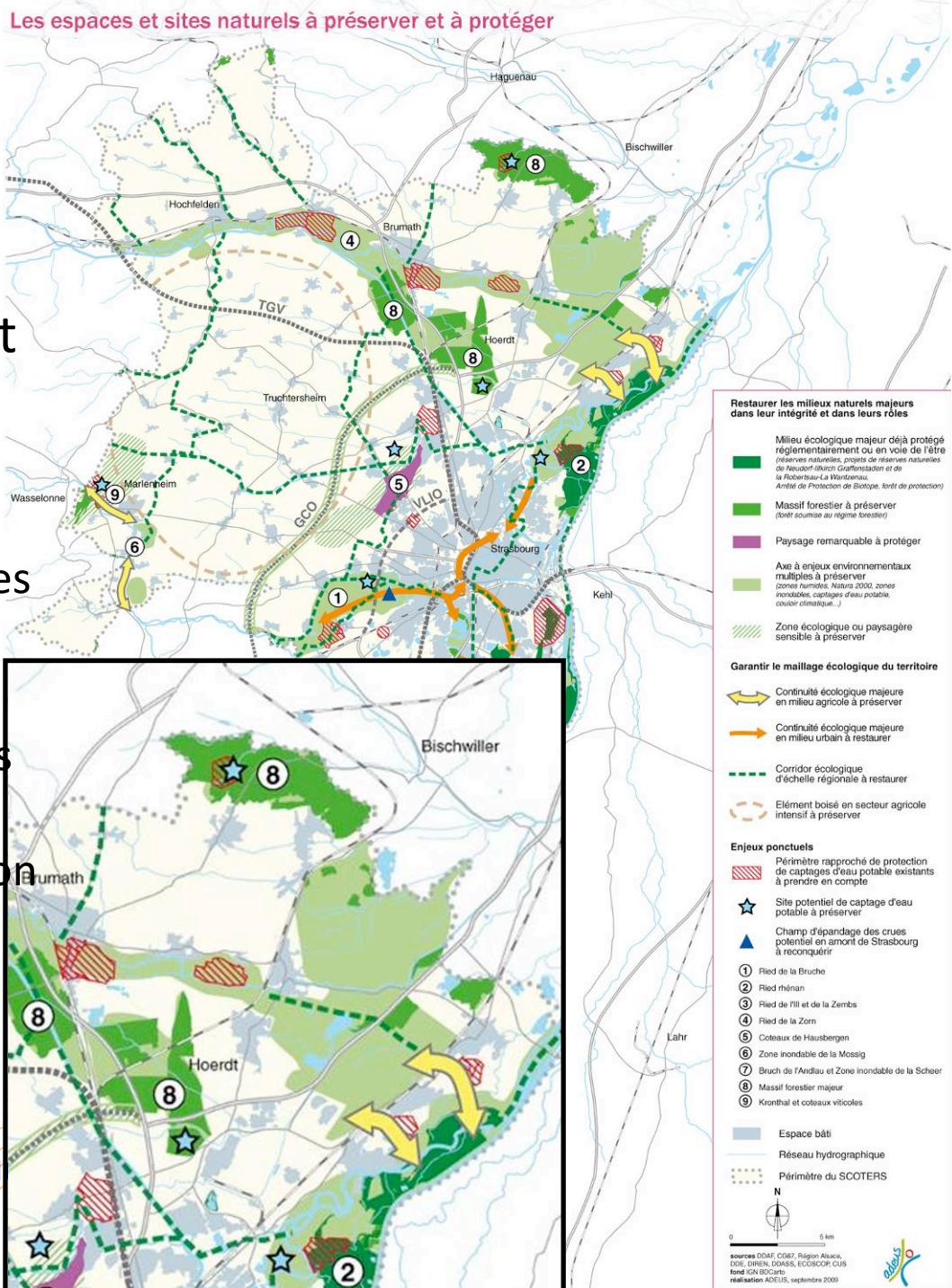
Le SCOTERS dans la Communauté de Communes

- Appuyer le développement du territoire sur un réseau d'espaces naturels :
 - * des axes à enjeux environnementaux multiples
 - * des corridors écologiques d'échelle régionale
 - * les parties hautes des lignes de crêtes
 - * des périmètres de protection liés au captage d'eau

=> Une nécessaire complémentarité entre préservation du cadre de vie et bon fonctionnement écologique et hydraulique



14 / C.C. de la Basse-Zorn



L' évolution récente de la Communauté de Communes

consommation foncière /lien avec à l'armature du SCOTERS :

⇒...

Vers une cartographie partagée du fonctionnement des bassins de vie locaux



- Sur la base de quels projets (inter)communaux ?
 - Constats
 - Un développement homogène et équitable du territoire basé sur l'existence de 2 grandes communes (Hoerdt-Weyersheim)
 - Chaque commune tient un rôle dans le développement => dvt constant et homogène
 - Hoerdt : commune-phare, rôle social (logements aidés, MAPAD...), loisirs (médiathèque...)
 - Weyersheim=relais (gare, ZA conséquente...)
 - Autres communes : commerces, services... + autres atouts
 - Une offre d'équipements, de services et de commerces dense sur tout le territoire
 - Situation idéale entre Strasbourg, Haguenau, Brumath et Bischwiller.
 - À proximité de grands équipements complémentaires (piscine, cinémas...) qu'elle n'a pas vocation à créer.
 - Une des populations les + vieillissantes du SCOTERS, alors que l'offre en hébergement des plus de 75 ans est la plus faible.
 - 3 gares sur 7 communes avec bonne desserte TER, aménagements récents
 - Pôle économique du territoire réparti entre Hoerdt et Weyersheim (bonne situation/autoroutes) : 160 entreprises, 2900 emplois sur PAR Hoerdt et ZA Weyersheim, en cours de requalification
 - Existence d'un Espace Emploi = mise en relation demandeurs d'emploi-entreprises qui recrutent
 - Point commun : 7 villages = ruralité marquée, tradition agricole ancienne mais en mutation.
 - Paysages loin d'être uniformes, mosaïque de milieux naturels
 - Certains villages conservent un patrimoine exceptionnel

Vers une cartographie partagée du fonctionnement des bassins de vie locaux

○ Sur la base de quels projets (inter)communaux ?

* Objectifs

- Garder sa spécificité, son identité qu'elle souhaite mettre en avant
- Développer un habitat mixte pour lutter contre vieillissement, assurer évolution population, réduire consommation foncier, tout en étant plus solidaire.
- Développer une offre de service aux personnes âgées, aujourd'hui insuffisante
- Développer les gares, favoriser l'usage du train, utilisation des modes doux pour protéger la qualité de notre air
- Favoriser le maintien et la croissance de l'activité économique en la diversifiant
- Développer les activités liées au tourisme : activités hôtelières, restauration, maraîchage.
- Mettre en avant le territoire, ses richesses naturelles et patrimoniales, son identité, notamment la mutation de la forêt de Weitbruch, biodiversité autour de Kurtzenhouse, les vergers traditionnels près de Bietlenheim, le maraîchage-paysage riediens sur Hoerdt
- Préservation de l'environnement et des ressources naturelles : qualité eau, gestion des déchets (réduction incinération), défense paysage et arbres fruitiers
- Poursuivre et développer les actions en faveur de la petite enfance et de la jeunesse (Plateforme Petite enfance du Pays de Brumath, service animation jeunesse)



Vers une cartographie partagée du fonctionnement des bassins de vie locaux



○ Sur la base de quels projets (inter)communaux ?

★ Projets

- « Plan d'accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics » mis en place.
 - 7 lotissements en cours/en projet : mixtes (locatif, social, accession, appartements, maisons individuelles) ; CC souhaite rester maître d'ouvrage dans une partie des lotissements => maintenir prix du foncier raisonnables => population plus jeune, qui se renouvelle plus vite.
 - Augmenter l'offre d'hébergement des personnes âgées. Développer les services offerts en MAPAD (accueil de jour pour personnes âgées, une unité Alzheimer et Parkinson)
 - Mise en place d'un Plan de Déplacements InterEntreprises => assurer des liaisons entre le Parc d'Activités du Ried (Hoerdt) et la gare (liaisons cyclables sécurisées, navette en minibus)
 - Un arrêt complémentaire sur la ligne 201 du réseau 67 (liaison gare-ZA Weyersheim)
 - Équiper les gares de parcs à vélos disponibles à la location
 - Développer les liaisons cyclables sur l'ensemble du territoire reliant les communes les unes aux autres particulièrement celles desservies par le train et les autres.
 - Extensions du P.A.R. (+20ha), de la ZA à l'entrée de Hoerdt (+10ha), ZA Weyersheim (+8ha)
 - Crédit de micro-ZA dans les autres communes (ex : Geudertheim, Gries, Weitbruch)
 - Requalification du site de l'EPSAN (Hoerdt) libéré
 - Accompagnement des agriculteurs, circuits courts en mettant en avant les spécificités locales
 - Un peu de tertiaire pour répondre à des besoins générés par d'autres activités
 - Sensibilisation à l'environnement, éco-citoyenneté
 - Découverte à pied, balades animées par une professionnelle de l'éco-tourisme => partage, patrimoine commun, rencontre acteur local, verger, ferme, restauration, hébergement...
 - Festival Basse-Zorn'Live = promotion arts et culture
 - Charte de bonnes pratiques agricoles depuis des années, travaux lourds d'assainissement (7 bassins de dépollution) => préservation qualité eau
 - Promotion du compostage individuel
 - Programme d'action pour la sauvegarde et valorisation des vergers. Création d'un atelier de production artisanale de jus de pommes (Bietlenheim => équilibre des équipements sur le territoire) utilisant le bois pour sa construction. Verger école et conservatoire = pédagogique. Hôtel des insectes => pôle « protection de la nature et sensibilisation à l'environnement » => 2^{ème} exemplaire à Hoerdt prochainement + ruche pédagogique.
 - Hoerdt : charte des villages cigognes d'Alsace.

○ Quelles zones d'extension dans les POS/PLU ? Pour quel projet de développement ?



Quelques questions pour cartographier le fonctionnement du bassin de vie... (non exhaustif)



- *Localisation :*
 - * *des pôles d'emplois*
 - * *de friches éventuelles*
 - * *des principaux commerces/services de proximité / pôles commerciaux*
 - * *de secteurs de développement / à enjeux*
 - * ...
 - *Qui fonctionne avec qui ? Comment ?*
 - * *Quels déplacements ?*
Pour les emplois, les commerces, les services, les loisirs, les zones naturelles... à quelles échelles ?
 - * *Quelles cohérences/incohérences ?*
 - *Quelle vision à 10 ou 20 ans ?*
 - *Quels besoins de services dans les villages ? Et ailleurs (agglomération, bourg-centre...) ?*
 - *Quels besoins en économie ?*
 - * *Quelle localisation préférentielle de commerces ?*
 - * *Quelle concurrence avec les zones d'activités voisines ?*
 - * ...
 - *Quid des 6 ans de vécu du SCOTERS ?*



Demain... Quel SCOTERS voulons-nous ?



- En fonction des sujets abordés, quelle boîte-à-outils suite au Grenelle ?

- Propositions de la C.C. de la Basse-Zorn :
 - *Dans le cadre de l'évaluation du projet de territoire, nous, élus de la CC de la Basse-Zorn, proposons à l'ensemble des élus du SCOTERS, que la thématique soit abordée lors de la révision, à l'aide de l'outil... ... , avec pour objectif de*

